

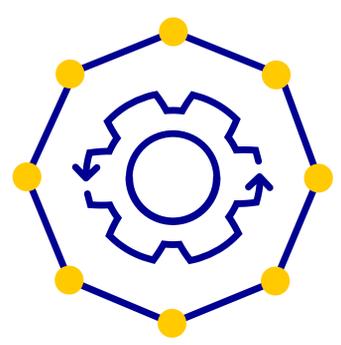
LE CYCLE DE VIE D'UN PROJET CITOYEN D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



...ONT UNE IDÉE DE PROJET, ET SOUHAITENT LA RÉALISER !

Ils fondent et investissent dans **UNE STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET** (association, société...)

QUELLE GOUVERNANCE ?
Dans la grande majorité des projets, la gouvernance est collégiale. Les décisions sont votées, en fonction du niveau d'investissement de chacun



CETTE STRUCTURE VA

CHERCHER DES FINANCEMENTS

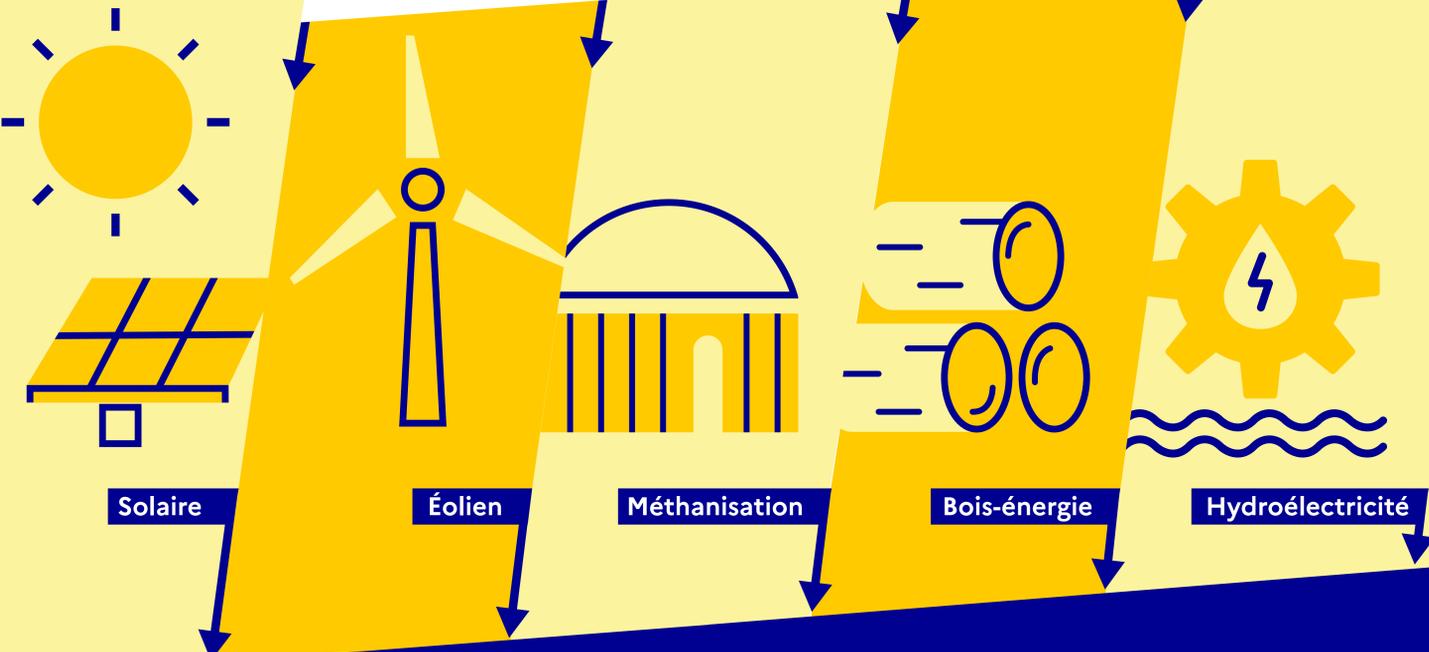


(investissements, subventions d'acteurs publics et privés, emprunts, dons...)

S'ASSOCIER AVEC LES ENTREPRISES LOCALES

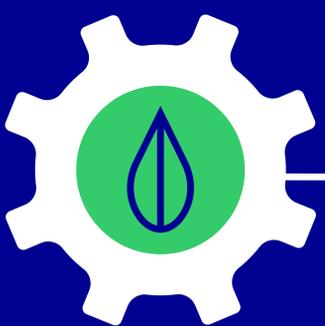
pour financer le projet, et construire, rénover ou entretenir l'unité d'énergie renouvelable

LE PROJET



PRODUIT UNE ÉNERGIE
renouvelable et locale qui bénéficie au territoire

GÉNÈRE DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES



grâce à la vente de l'énergie et à ses retombées économiques directes et indirectes

